



Nom	Représentant.e
Aouat Assia (1 ^{re} année)	Parent
Abos Claudia	Personnel enseignant
Ben Mabrouk Adel (2 ^e année)	Parent
Cormier Julie	Communauté
Etchessahar Manuel (1 ^{re} année)	Parent
Evoy Marline (1 ^{re} année)	Parent
Gagné Nancy (présence non obligatoire)	Parent (substitut)
Gallo Elena	Personnel enseignant
Gariépy André (1 ^{re} année)	Parent
Gauthier Nathalie	Parent (substitut)
Lehoux Louise (2 ^e année)	Présidente
Maquiaba Rita	Personnel enseignant
Moswa Leslie (2 ^e année)	Parent
Richard Stéphane	Directeur
Savignac Richard	Personnel enseignant
Valotaire Michel (2 ^e année)	Parent
Webb Charlotte	Élève

Étaient absent.e.s

Guay Geneviève	Personnel professionnel
Sarapane-Hego Mady	Élève

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Prise des présences

1.2 Validation du quorum

Quorum confirmé

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité

3. **Lecture et adoption du procès-verbal du 30 novembre 2022**

Nous aurions dû lire que Marline Evoy était absente.

Modifications aux points suivants :

9.6 . Le billet est passé de 3\$ à 5\$ pour faciliter la gestion de la petite caisse.

9.10 Il y aurait dû avoir une précision qu'il s'agissait d'un sondage sur la rencontre des bulletins.

10.7 Il y aurait dû avoir une précision qu'il s'agissait d'un sondage sur la rencontre des bulletins.

Adopté à l'unanimité

4. **Suivis du procès-verbal**

Aucun point de suivi

5. **Parole au public**

Aucune intervention

6. **Mot de la présidente**

Vote en ligne : On demande que les membres votants répondent plus rapidement afin de faciliter le traitement.

Après discussion, il a été décidé :

- envoi des activités à approuver à tous par courriel;
- les membres ont 48 à 72 heures pour poser leurs questions;
- finaliser le vote dans les 4 à 5 jours à partir de l'envoi de l'activité.

On demande que madame Montanaro soit en copie lors des envois des activités à approuver afin qu'elle puisse voir les questions et y répondre rapidement.

Pour l'approbation des sorties éducatives, on envoie le vote en même temps que l'information. En général, il y a moins de questions pour les sorties.

Pour les activités parascolaires, on se donne deux à trois jours pour poser les questions et deux autres jours pour répondre.

On précise que l'objectif est de voter entre deux rencontres et qu'il est important de garder cette flexibilité.

Dorénavant, lorsque l'invitation pour la rencontre du Conseil d'établissement sera envoyée aux parents, l'ordre du jour de la rencontre sera joint.

7. Mot du directeur

La direction fait ses vœux pour la prochaine année.

8. Invitée : Mme Duguay, Fondation Musique de l'école Saint-Luc

La fondation est un organisme à but non lucratif, gérée par un conseil d'administration qui se compose de la direction de l'école, un enseignant et trois parents.

Lors des concerts ou d'autres activités, une dizaine de bénévoles supplémentaires soutiennent la fondation.

La mission est d'appuyer les projets à caractères musicaux. Faire des levées de fonds pour les projets et financer des projets qui leur sont présentés.

L'année dernière, il y a eu la mise en place du "Point de vente" en ligne. Les ventes de billets sont exclusivement faites en ligne. Il y a aussi une boutique en ligne. De cette façon, on évite la gestion de l'argent comptant.

Fonds général : argent qu'il y a déjà dans le compte : amélioration des lieux, camp musical, etc.

Fonds Vents : revenus générés par les concerts, peut servir par exemple pour des collations pour les élèves.

Fonds Cordes : revenus générés par les concerts

Fonds Comédie musicale : on pourrait financer, par exemple, l'acquisition d'un projecteur. Cette année, des microphones ont été achetés.

Est-ce que les levées de fonds se font uniquement à l'intérieur de l'école? Actuellement, les fonds sont recueillis par la boutique en ligne et la vente de billets. Des projets de financement sont à venir. Il y a aussi une page "Canada don" : des particuliers font des dons en argent. Il y a aussi des dons d'instruments.

9. Parole aux représentantes des élèves

Il n'y a pas eu de rencontre. Étant donné la journée tempête du 23 décembre 2023, il n'y a pas eu les activités prévues, comme la journée pyjama. Beaucoup d'élèves veulent reprendre cette journée d'activités. La direction confirme qu'il y aura reprise de la journée sans uniforme, mais ce ne sera pas une journée pyjama.

Les membres demandent s'il y a eu des suites à la demande d'organiser des activités le matin. On dit que non. La direction informe qu'il n'y a pas assez de personnel pour assurer une surveillance sécuritaire le matin.

10. Points de discussion et de décision (adoption ou approbation)

10.1 Approbation des sorties éducatives

11 janvier 2023 : Les amis de la montagne – Journée de randonnée – Élèves du cours Écocitoyenneté - Approuvée
16 février : Parc national du Mont tremblant – Sur les traces de la faune – Élèves du cours Écocitoyenneté :
Approuvée

10.2 Approbation des activités parascolaires (document à venir à lire)

Tricot - Activité **approuvée** en ligne

Boxe : **Refusée**

Rugby modifié : 18 cours - l'activité touche 20 à 60 élèves - Gratuit - L'organisme demande de fournir des dossards et des cônes. Les dossards seront fournis et l'école avait déjà les cônes. **Approuvée**

Yoga - Activité physique et de plein air - touche 15 élèves - 50 \$ par cours pour payer le professeur. Il y aura aussi l'achat de tapis et de blocs. **Approuvée**

Hip Hop - Aucune limite de nombre d'élèves. Après l'école : **Approuvée**

On demande de spécifier l'organisme qui donnera l'activité.

10.3 Approbation des activités de financements

Aucune

10.4 Approbation des activités de financement à l'école de la Fondation Musique

À venir

10.5 Suivi du fonds à destination spéciale (activités de financement, budget)

La danse au bâtiment principal a rapporté 568.00\$